

# ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE

1 rue de la Libération – 25260 ETOUVANS – Tél. 03.81.93.63.40

## Commission Alevinage-Travaux-Environnement-Pollution

### *Compte-rendu de la réunion du 02/02/2020*

**Objet :** Alevinage complémentaire 2020

**Présents :**

Madame France PETITE et  
MM. Yves TOCHOT, Georges DACOSTA, Jacques POULETTE, Alain  
CHOGNARD, Jean-Luc VAUTHERIN, Daniel KUDELKA, Benjamin PERROTEY,  
Gilles COURTOT, Daniel LUTTENAUER, Christian CURIE et Joël BÉGUÉ.

**Excusés :**

MM. Julien BARON, Denis BONGARDEN.

**Absents :**

MM. Sébastien BATAILLARD, Cédric BRUCHON, Jean Pierre CORVEC, Jean  
Luc NAVIET et Philippe PETIT.

**Rappel de l'Ordre du Jour :**

1. **Alevinage prévue à ce jour:**
  - Rappel de la prévision (réunion du 18/10/2019).
2. **Alevinage truites: création « d'un parcours truites »**
  - Lieux des déversements (Canal-Doubs)
  - Organisation.
3. **Alevinages complémentaires.**
  - Quoi? Où? Quand? Quantités?
  - Budget ?
4. **Questions diverses.**

Le rédacteur : Joël BÉGUÉ

Le pilote de commission Jean Luc  
VAUTHERIN

## 1. Alevinage prévue à ce jour (accord CA suite à la réunion commission du 18/10/2019)

### ➤ ETANG DE BEUTAL : (Livré le 9 décembre 2019)

Carpes: 570 kg de différentes tailles  
Fritures: 200 kg (gardons, rotengles)  
Black-bass: 50 kg pour la pêche en No-Kill

### ➤ CANAL : (Livré le 9 décembre 2019)

Sandres: 50 kg au port de Saint-Maurice Colombier.

### ➤ TRUITES « ARC EN CIEL »

CANAL: 350 kg => 200 kg en Mars et 150 kg en Mai.

DOUBS: 410 kg => 150 kg étalé de Février à Mars et 260 kg en Mai.

**Soit au total : 760 kg de truites Arc en Ciel dans le Doubs et le canal en 2020.**

## 2. Alevinage en truites : lieux des déversements et organisation.

### ➤ DANS LE CANAL :

#### • **Dans les 3 biefs: lieux habituels (autorisation VNF)**

1. Ancienne gare SNCF de Colombier Fontaine.
2. Parking fonderie de CF.
3. Au niveau de la déchèterie de CF.
4. Avant l'écluse 23 à Saint Maurice Colombier.

### ➤ DANS LE DOUBS :

#### • **Ordre des 7 points de déversements retenu:**

- Entrée LONGEVELLE.
- Fontaine de LONGEVELLE.
- STADE (2 déversements)
- Première pâture (barrière).
- Deuxième pâture (barrière)
- A 150 m en aval du pont de CF.

- **Organisation validée par la commission:**  
Repérage des lieux : voir tableau ci-dessous.

Ordre	6 lieux de stationnement du camion	7 points de déversements	Utilisation du quad	Photos
1	.Parking à droite, entrée de LONGEVILLE. (Après la passerelle)	.En face.	.NON	
2	.300 m plus loin, Parking à D, après la fontaine.	.En face.	.NON	
3	.Stade de LONGEVILLE : ouvrir le gabarit de passage (la veille, prendre la clé à la mairie de LONGEVILLE) <b>ATTENTION : mairie fermée le mercredi après-midi.</b>	.1 : à gauche, en face du terrain de foot.  .2 : à droite, à 200 m du stade.	.OUI (2 fois)	 1
				 2
4	.A l'entrée de la pâture, sur le chemin au bord de la route. (repère : tas de fumier) <b>.ATTENTION :</b> le camion reste ici, il ne repartira qu'après le chargement du QUAD destiné au déversement suivant.	.En face, légèrement droite, face au pylône HT et juste avant une petite ile.	.OUI .Vérifier la veille que la barrière est ouverte.  <b>M. FESSARD Maxime, GAEC des Vignes.</b> <b>1 Lot de Vie d'Ambre.</b> <b>0381940758</b>	
				
5	.Le camion ne s'y arrête pas. .Le transport se fera avec le QUAD (voir ci-dessus)	.En face.	.OUI .Vérifier la veille que la barrière est ouverte.	
6	.Parking de chasse, à droite après le pont de Colombier-Fontaine.	.A 100 m, en aval du pont. (prendre une pince coupante)	.OUI .Avec passage sous la première arche du pont. (Vérifier, la veille, que l'accès n'a pas été supprimé par l'agriculteur)	

- Informations supplémentaires :
  1. **ATTENTION à notre Sécurité/N463.**
    - Une seule voiture (pb de stationnement et de sécurité)
    - 6 personnes maximum (1 dans le camion, 4 dans une voiture et 1 sur le quad)
  2. Clé du portique du stade à prendre en Mairie (fermée le mercredi)
  3. Autorisation de l'Agriculteur (passages en prairies) : Joël BÉGUÉ contactera Monsieur GIRARDEAU.
  4. Besoin du quad (Joël) : OK

### 3. Alevinages complémentaires :

➤ Récapitulatif des empoissonnements de 2013 à 2019.

#### DOUBS

Quantité en Kg

ANNÉES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
<b>BROCHETS</b>	200	0	50	50	75	0	220		<b>595 KG</b>

#### CANAL

Quantité en Kg

ANNÉES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
<b>CARPES</b>	550	120	100	100	200	150	0		<b>1 220 KG</b>

#### ETANG BEUTAL » ENTRE 2017 ET 2019

Quantité en Kg

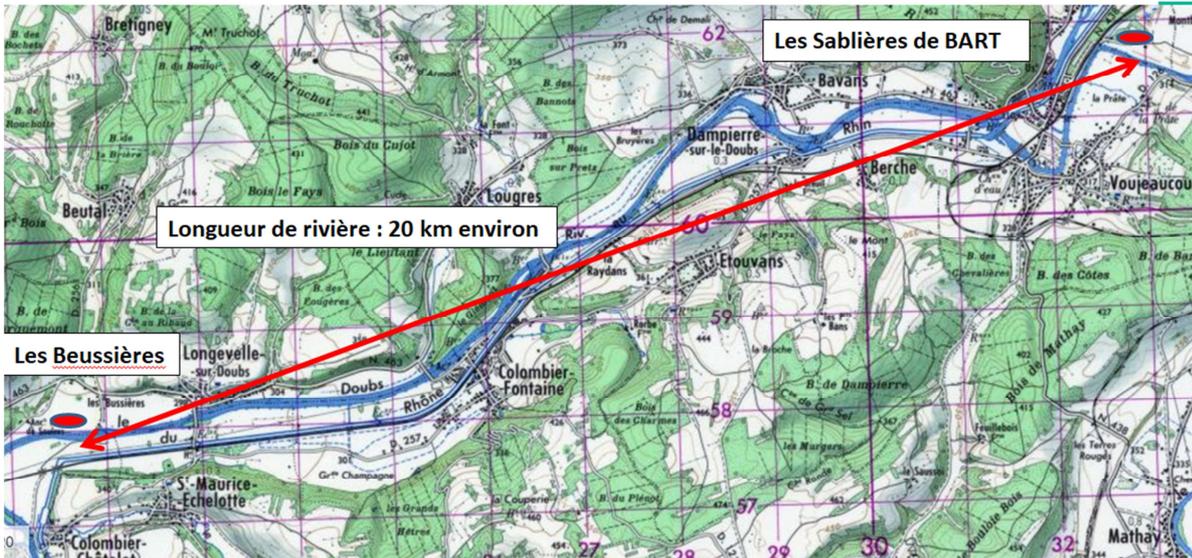
ANNÉES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
<b>CARPES</b>					150	500	720		<b>1 370 KG</b>
<b>BROCHETS</b>						20			<b>20 kg</b>

- Alevinages en brochets :
  - Faut-il attendre sur la production des futures frayères?

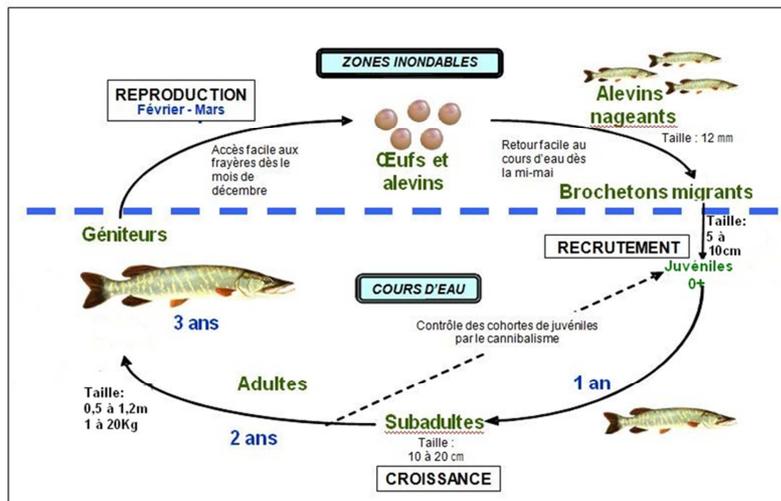
*Plan de situation des 2 futures frayères :*

**FAUT-IL ALEVINER EN BROCHETS dans le DOUBS ??**

Un brochet peut faire jusqu'à 50 km pour frayer.



### Cycle de reproduction du brochet



Croissance du brochet		
âge	taille	poids
3 ans	60 cm	1.5 kg
<b>4 ans</b>	<b>75 cm</b>	<b>2.5 kg</b>
5 ans	85 cm	4 kg
6 ans	95 cm	5.5 kg

Désignation	Dates de mise en service	Dates d'obtention d'un brochet de 75 cm
Sablières de BART	12/2020	<b>2024</b>
Les BEUS-SIERES	12/2021 ??	<b>2025 ??</b>

- Au vu des informations données ci-dessus, la commission décide d'empoissonner le Doubs en brochets en attendant la production effective de nos 2 frayères, afin de satisfaire nos pêcheurs, comme cela a toujours été fait jusqu'à ce jour.

➤ Tableau d'empoissonnements, réalisé en séance :

<b>Alevinages complémentaires 2020</b>						
<b>Quand</b>	<b>Où</b>	<b>Quoi</b>	<b>Quantité</b>	<b>Budget</b>	<b>Remarques</b>	<b>prix/kg TTC</b>
	<b>CANAL</b>	<b>Sandres</b>	50	1000	Bief de St. Maurice	20
		<b>Carpes</b>	150	675	4 biefs	4,5
		<b>Black bass</b>	25	500	Bief de St. Maurice	20
				0		
	<b>DOUBS</b>	<b>Brochets</b>	200	2500	Méquillot, Mise à l'eau et Chatelot	12,5
	<b>ETANG</b>	<b>Carpes</b>	100	450	Besoin pour les 24 h carpes	
		<b>TOTAUX</b>	<b>525</b>	<b>5125,00</b>		

➤ **Rappel** : truites 760 kgx4 €= **3040 €**

Coût total prévisionnel alevinage 2020 : 3020+5125= **8165 €**

➤ **Pour info** : la DDT a interdit l'empoissonnement en **perches et en truites Fario**.

#### 4. Questions diverses :

- Ecole de pêche :
  - Sujet reporté suite à démission du Président qui pilotait ce sujet.
- Taxe d'habitation étang de Beutal (24 €): à la charge de notre AAPPMA locataire du chalet de pêche, **Alain CHOIGNARD fait le nécessaire**.
- Les Francas de Colombier Fontaine proposent une journée pédagogique aux enfants au bord de l'étang de Beutal et nous sollicitent pour animer 2 ateliers. Cette possibilité est reportée à plus tard suite à la démission du Président et à un manque de temps et de disponibilité des membres du Conseil d'Administration. L'organisation d'une telle journée nécessite, de notre part, réflexion et analyse des risques

potentiels avant de se lancer, la sécurité des enfants étant notre principale préoccupation.

- Pour information :
  - 15 enfants moins de 12 ans en 2 groupes.
  - Carte de pêche découverte - de 12 ans obligatoire. Celle-ci ne couvrant pas tous les risques d'accident.
  - Des renseignements seront pris ultérieurement auprès des Francas pour envisager cette possibilité.
  
- 42 heures carpes :
  - Suite à la démission de notre Président, **Christian CURIE** membre de la commission « Etang de Beutal », accepte d'être le PILOTE de cette manifestation.
  
- Calendrier des futures réunions :
  - Afin de permettre, à certains membres du CA en activité, d'assister aux réunions, proposition est faite de les programmer si possible les vendredis à 20 heures : **accord de principe a été donné par l'ensemble des membres présents.**

Fin de la réunion.